



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/46/PV.18

11 octobre 1991

FRANCAIS

Quarante-sixième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 18e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 2 octobre 1991, à 10 heures

Président : M. SHIHABI (Arabie saoudite)
puis : M. TRAXLER (Italie)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)
M. Al-Khalifa (Bahreïn)
M. Levy (Israël)
M. Rahman (Bangladesh)

Allocution de Son Excellence M. Yon Hyong Muk, Président du Conseil
administratif de la République populaire démocratique de Corée

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 5.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

Mme THORPE (Trinité-et-Tobago) (interprétation de l'anglais) : C'est un grand plaisir pour moi, Monsieur le Président, de vous présenter à vous et à votre pays, l'Arabie saoudite, les chaleureuses félicitations du Gouvernement de la Trinité-et-Tobago à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. Maintenant, alors que nous sommes appelés à prendre des décisions importantes touchant l'avenir de notre organisation, votre expérience considérable de la diplomatie nous garantit une direction d'une qualité telle que nous sommes certains que nos débats en seront améliorés et qu'ils seront couronnés de succès.

Mon gouvernement est également heureux de rendre hommage aux travaux de votre prédécesseur, M. Guido de Marco de Malte, dont les qualités de diplomate, les connaissances et l'efficacité n'ont pas cessé de se manifester au cours de la quarante-cinquième session.

La Trinité-et-Tobago se félicite des progrès actuellement accomplis dans la voie de l'universalisation de l'Organisation des Nations Unies avec l'admission historique au sein de cette organisation, le mois dernier, de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée, ainsi que des Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie. En tant que petit Etat constitué d'un groupe d'îles, la Trinité-et-Tobago se réjouit également de l'admission de la République des Iles Marshall et des Etats fédérés de Micronésie. Au nom du Gouvernement et du peuple de la Trinité-et-Tobago, je félicite sincèrement et chaleureusement tous les nouveaux Membres. Leur admission est un témoignage des changements profonds et sans précédent qui sont intervenus sur la scène internationale.

A bien des égards la communauté internationale semble au seuil de ce qui pourrait être la meilleure des ères. Les changements spectaculaires et de grande portée des années passées ont radicalement transformé la scène politique et économique internationale. Dans de nombreuses régions du monde des systèmes autoritaires durs et rigides, héritage d'idéologies qui placent les intérêts de l'Etat et des élites au pouvoir avant le bien-être social de la majorité, ont été amoindris et mis à l'écart.

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

Ils ont été vaincus par l'une des aspirations les plus puissantes et durables de l'humanité - la volonté de jouir de ses liberté et de ses droits fondamentaux. C'est cette aspiration qui a conféré à l'ère actuelle l'une de ses caractéristiques les plus attirantes : l'élargissement de la démocratisation et de la libéralisation.

L'une des principales conséquences de ces changements sans précédent a été l'amélioration spectaculaire du climat politique international. L'antagonisme et l'hostilité cèdent de plus en plus le pas à la coopération et à la coordination. La nouvelle efficacité de l'Organisation des Nations Unies en est la manifestation la plus évidente. Libérée des chaînes contraignantes de l'affrontement entre les grandes puissances, l'organe mondial a été à même de jouer un rôle constructif et central dans les affaires internationales. L'Organisation des Nations Unies commence enfin à devenir le mécanisme international dynamique envisagé par ses fondateurs.

Il convient de féliciter le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et ses représentants du rôle actif et influent qu'ils ont joué dans plusieurs régions de tension - le Cambodge, le Sahara occidental, El Salvador - ainsi que pour la manière experte dont ils ont traité de questions délicates, telles que la libération des otages au Moyen-Orient, les conséquences de la guerre du Golfe et le problème du Moyen-Orient.

Cette évolution importante et positive devrait nous encourager à espérer en un avenir plus brillant. Notre optimisme est toutefois tempéré par le nombre et la complexité des problèmes qui continuent de ployer sur la communauté internationale, certains étant des problèmes de longue date et d'autres plus récents.

Au premier rang de ces problèmes il y a la disparité croissante entre nations riches et pauvres. Après des décennies d'efforts de développement, les problèmes de pauvreté et de privations à grande échelle qui affligent la majorité de la population mondiale demeurent une question brûlante. La pauvreté en elle-même est une menace pour la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, son élimination devrait constituer un élément important du mandat d'instauration de la paix des Nations Unies.

Les changements de l'idéologie politique et économique ont pour résultat une nouvelle approche de la politique économique du monde en développement.

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

La nouvelle économie du développement devient de plus en plus pragmatique. Une importance accrue est accordée à l'équilibre et à l'interaction entre le marché, l'Etat et le secteur privé. De même, le développement économique est de plus en plus fréquemment évalué en fonction de l'amélioration et de l'enrichissement de la vie de la population et non en fonction d'indicateurs économiques impersonnels. Un véritable développement, chacun s'accorde à le reconnaître, doit être durable, multidimensionnel et axé vers les besoins de la population.

Les efforts déployés au niveau national pour corriger la situation économique défavorable ne peuvent aboutir à moins d'un environnement économique international moins hostile. L'assistance fournie à la communauté internationale sous forme de secours, de prêts et de fonds d'investissements est également cruciale. A cet égard, nous espérons que les efforts déployés pour faciliter l'intégration des pays d'Europe de l'Est dans l'économie internationale ne se feront pas au détriment du monde en développement.

Les problèmes économiques du monde en développement sont encore aggravés par le fardeau de la dette extérieure. Cette question doit être traitée d'urgence et de façon globale. L'absence d'une solution durable continue d'anéantir les efforts déployés par les pays en développement pour réaliser leur croissance et leur développement. Plusieurs propositions d'allégement de la dette ont été présentées au cours de ces dernières années. Toutefois, le poids de la dette continue d'augmenter, dette qui atteint maintenant la somme astronomique de 1 200 milliards de dollars. Le fardeau énorme et le remboursement de la dette ainsi que le traumatisme engendré par le service de cette dette non seulement continueront d'infliger de rudes épreuves aux populations des pays en développement mais creuseront encore plus l'écart entre la richesse croissante dans certaines parties de notre communauté internationale et la pauvreté chronique grandissante dans d'autres. Dans les pays en développement eux-mêmes, l'épuisement des ressources provoqué par la dette extérieure et les paiements au titre du service de la dette contribuent à la montée des tensions sociales et compromettent le respect des droits de l'homme et la sauvegarde de la démocratie dans ces pays.

Le commerce et les possibilités de commerce demeurent cruciaux dans tout effort de relance des économies du monde en développement. On recourt

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

largement dans ces pays à l'ajustement structurel pour tenter de mettre sur pied des structures économiques rationnelles, viables et autonomes. Nous nous trouvons cependant dans une situation paradoxale. Les exportations concurrentielles résultant des programmes d'ajustement structurel et de la diversification économique que les pays en développement ont été instamment priés d'entreprendre sont interdites d'accès sur les marchés du Nord par une nouvelle vague de protectionnisme. Cela se produit en outre à un moment où les prix des produits de base n'ont jamais été aussi bas. Ces développements sont extrêmement graves pour les pays en développement et en particulier pour les petites économies, où les possibilités de production sont limitées par la taille du territoire et les dotations de ressources.

La Trinité-et-Tobago est fermement d'avis que la manière la plus efficace de s'attaquer au problème du commerce passe par les négociations multilatérales de l'Uruguay Round qui se déroulent actuellement dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT). Cependant, les engagements pris par les membres au cours des négociations doivent être honorés, et la situation et les besoins particuliers des pays en développement doivent être pris en compte dans les efforts entrepris actuellement pour arriver à un accord sur les questions en suspens.

L'apparition de mégablocs économiques pourrait fort bien ne pas être aussi bénéfique qu'on le pense. De nouveaux problèmes pourraient bien surgir si ces blocs, uniquement préoccupés d'eux-mêmes, se mettaient à dresser des barrières douanières aux importations. Toutefois, à condition de fonctionner en tant que noyaux d'un commerce véritablement libre, ils peuvent également renforcer les piliers du système multilatéral. Le succès des négociations de l'Uruguay Round contribuerait certainement à faire en sorte que l'émergence de ces grands blocs commerciaux ait un effet positif sur l'économie mondiale.

Un accès sans entrave aux marchés des pays développés facilitera assurément la création d'un environnement plus propice pour les pays en développement. Une des variables essentielles de la matrice du développement reste toutefois la science et la technique au service du développement. La science et la technique définissent l'écart entre pays développés et pays en développement, entre un monde qui baigne dans la richesse et un autre qui se débat dans la pauvreté et les privations.

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

La Trinité-et-Tobago note avec préoccupation la diminution des ressources consacrées par les Nations Unies à la science et la technique au service du développement. Les pays en développement, paralysés par l'insuffisance des ressources, sont lourdement tributaires de l'action et des activités d'institutions internationales comme l'Organisation des Nations Unies. Il est impératif que la science et la technique soient considérées comme un domaine prioritaire dans l'attribution des ressources consacrées par l'Organisation au développement.

Le défi que constitue la protection de notre environnement est une question à laquelle la communauté internationale accorde de plus en plus d'attention. Dans le monde développé comme dans le monde en développement, on se rend mieux compte aujourd'hui de la nécessité d'intégrer les considérations écologiques dans la planification économique pour arriver à un développement durable.

Ma délégation estime toutefois qu'il conviendrait de consacrer moins d'attention à certaines questions examinées dans le cadre du débat actuel et que seuls les pays développés jugent pertinentes et de se concentrer plutôt sur celles qui tiennent compte de la communauté mondiale tout entière.

L'environnement est par excellence un problème mondial. En tant que tel, son examen exige la coopération mondiale. Cela souligne l'importance de la nécessité de réactions internationales coordonnées aux problèmes écologiques. La prochaine Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui aura lieu au Brésil en 1992, jouera à cet égard un rôle vital.

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

Dans un processus connexe, les Etats en développement insulaires, conscients de la grave menace que les changements climatiques et l'élévation du niveau des mers peuvent représenter pour leur existence même, se sont déjà constitués en Alliance interrégionale de petits Etats insulaires et ont joué un rôle de coordination essentiel dans les négociations sur le climat qui doivent s'achever avant la Conférence de 1992 sur l'environnement et le développement.

Au moment où de nombreux pays connaissent un déclin économique général, l'attention de la communauté internationale et sa volonté de régler les problèmes sociaux qui en découlent sont essentielles. Il faut donc que les questions sociales soient davantage au centre des préoccupations de la communauté internationale.

Les défis très grands que doivent relever les Etats petits et grands dans leur lutte contre les activités criminelles aux niveaux international et national ainsi que les liens dangereux entre les diverses formes de crimes organisés à l'échelle transnationale, tels que le terrorisme et le trafic international illicite de stupéfiants, commandent de prendre des mesures pratiques, concertées et globales pour remédier à ces problèmes.

L'usage et le trafic illicite des drogues sont reconnus en tant que fléau social et menace pour la communauté internationale. Ce fléau est de nature transnationale, aussi la communauté internationale doit-elle réagir, de la même façon, en soulignant l'importance de la coopération internationale, de la collaboration et de la fourniture de ressources financières adéquates. La Trinité-et-Tobago appuie le renforcement des activités des Nations Unies dans le cadre du nouveau programme international de contrôle des stupéfiants. Cela devrait permettre de mettre sur pied une stratégie cohérente et intégrée. Toutefois, la nouvelle institution n'aura d'impact sur le commerce bien organisé et lucratif de la mort et de la dégradation que si elle dispose des ressources financières et humaines adéquates.

De même, étant donné les conséquences néfastes sur le plan mondial d'autres aspects de la criminalité internationale, nous pensons que les Nations Unies devraient adopter une approche concertée vis-à-vis de la prévention du crime et de justice pénale. En tant que membre du Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un programme international

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

efficace de prévention du crime et de justice, qui s'est réuni en Autriche au mois d'août dernier, la Trinité-et-Tobago approuve la recommandation visant l'établissement d'un nouveau programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale qui dispenserait, entre autres, une aide pratique aux Etats dans leur lutte contre le crime au niveau national et transnational. Comme d'autres petits Etats, nous ne pouvons guère nous permettre de continuer à consacrer les ressources limitées affectées à des programmes de développement à la lutte contre la vague croissante d'activités criminelles. Par conséquent, ma délégation demande à l'Assemblée de désigner le nouveau programme proposé en matière de prévention du crime et de justice pénale comme prioritaire dans le cadre du plan à moyen terme 1992-1997.

Dans son allocution à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, le Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago, M. A. Robinson, observait que :

"Ni un Etat libre ni un monde libre ne sauraient durer longtemps sans que la primauté du droit ne soit sauvegardée de façon appropriée."

(A/45/PV.20, p. 31)

La Trinité-et-Tobago s'est félicitée de la décision de déclarer cette dernière décennie du XX^e siècle Décennie des Nations Unies pour le droit international. Nous sommes également encouragés de constater que des domaines du droit international qui pourraient faire l'objet d'un développement et d'une codification progressifs sont en cours d'identification.

Ma délégation est fermement convaincue que l'élaboration d'un code de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, la codification du droit pénal international et la création d'une cour internationale de justice criminelle sont des tâches auxquelles il conviendrait de s'attaquer dès le début de la décennie.

A sa quarante-troisième session, la Commission du droit international a procédé à un examen attentif des propositions de projets relatifs à la création d'une cour internationale de justice criminelle. La Trinité-et-Tobago a longtemps soutenu qu'une telle cour compléterait efficacement les dispositions judiciaires et administratives intérieures et serait une garantie supplémentaire pour la sécurité et la souveraineté des Etats, en particulier des petits Etats. Les questions liées à la juridiction

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

et à la mise en place de procédures pénales continuent de faire l'objet de débats. Cependant, les progrès manifestes déjà obtenus dans l'élaboration du projet de code de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité devraient inciter les Etats à examiner attentivement les propositions et observations de la Commission du droit international et faciliter l'élaboration d'un statut pour cette cour internationale de justice criminelle à la prochaine session de cette instance.

J'aimerais maintenant aborder une question qui en raison des événements graves de ces dernier mois a été laissée de côté, mais que la Trinité-et-Tobago juge d'une importance cruciale. Je veux parler de l'aspiration à l'autodétermination que certains petits Etats n'ont pas encore réalisée. A cette charnière de l'histoire, où la lutte pour la liberté triomphe en Europe et ailleurs, nous devons nous rappeler que, malgré les progrès enregistrés dans le domaine de la décolonisation, beaucoup de petits pays dépendants, notamment dans les Caraïbes et le Pacifique, n'ont pas encore eu la possibilité de façonner leur destin.

Il est essentiel que ces Etats se voient accorder le respect qui vient avec le droit de choisir comment ils feront face à l'avenir. Ils ont besoin de savoir que leurs espoirs et leurs aspirations seront pris en compte par cette instance. Et, pour pouvoir opérer des choix judicieux, il est nécessaire qu'ils disposent de toute l'information adéquate sur laquelle ces choix doivent reposer.

La Trinité-et-Tobago espère sincèrement que le débat sur la décolonisation sera revitalisé et que toutes les puissances administrantes reviendront participer activement aux travaux du Comité, apportant avec elles leurs connaissances et leur expérience des liens qui existent entre la sécurité et l'indépendance dans le monde moderne. Ce faisant, elles aideront les Nations Unies à s'acquitter de leurs responsabilités particulières envers ces territoires.

Les récents succès remportés par les Nations Unies dans certaines des régions les plus explosives du monde ne devraient pas nous donner un faux sentiment de sécurité. De nombreux conflits régionaux sont purement autochtones par nature et risquent donc d'éclater à nouveau, bien que la rivalité entre les superpuissances ait pris fin. Des différends territoriaux,

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

des inimitiés traditionnelles et de nouvelles haines contribueront encore à attiser l'instabilité dans de nombreuses régions du globe. Aussi les Nations Unies continueront-elles de jouer un rôle crucial en ce qui concerne la préservation de la paix et de la stabilité.

La Trinité-et-Tobago estime que les organisations régionales doivent également jouer un rôle plus important dans le domaine de la prévision de l'instabilité et de la prévention des conflits. Elles peuvent y parvenir en facilitant la réconciliation entre Etats hostiles, en contribuant à la mise en place ou au maintien de gouvernements démocratiques et en encourageant les changements pacifiques internes. A cet égard, nous nous félicitons de la signature récente d'un accord de paix entre le Gouvernement d'El Salvador et le Frente Farabudo Martí para la Liberación Nacional (FMLN), ainsi que du rapprochement récemment intervenu entre le Belize et le Guatemala. Nous espérons que dans l'intérêt de la collaboration dans l'hémisphère, les relations entre deux autres Etats Membres - Cuba et les Etats-Unis d'Amérique - seront bientôt normalisées.

La Trinité-et-Tobago a toujours été et demeure fermement attachée à l'idéal et à la pratique de la démocratie. C'est pourquoi nous condamnons énergiquement le coup d'Etat militaire perpétré lundi en Haïti, qui a renversé le gouvernement constitutionnellement élu de ce pays et mis en péril la jouissance des droits de l'homme et les réformes fondamentales pour la population d'Haïti. Nous déplorons les pertes en vies humaines qui en ont résulté et appelons à une restauration rapide du gouvernement constitutionnellement élu.

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

Il est regrettable que, même avec l'amélioration du climat international et la conclusion d'accords importants relatifs à la réduction des armes nucléaires, la prolifération des armes classiques et de la technique militaire continue de s'accélérer. Les pays du monde en développement sont à l'origine de 75 % des achats d'armes négociés chaque année. La guerre du Golfe a servi à nous rappeler les dangers de la prolifération des armes, en particulier dans les régions instables du monde. Il faut absolument surveiller plus strictement les transferts d'armes et conclure des accords internationaux réglementant et limitant le commerce des armes et de la technologie militaire. Par conséquent, la Trinité-et-Tobago appuie la proposition tendant à créer, à l'ONU, un registre des transferts d'armes.

Malgré les profondes réformes qui ont eu lieu en Afrique du Sud, la situation dans ce pays continue d'être une source de préoccupation. Au moment où la protection des droits de l'homme est devenue une des principales préoccupations de la communauté internationale, l'Afrique du Sud continue d'être le principal contrevenant dans ce domaine. La discrimination raciale persiste, les prisonniers politiques attendent leur libération et la législation draconienne sur la sécurité n'a toujours pas été abrogée. Le droit fondamental au suffrage universel est encore refusé à la majorité des Sud-Africains. La Trinité-et-Tobago a toujours souhaité que l'on recoure aux négociations pour mettre pacifiquement fin à l'apartheid. Par conséquent, nous nous sommes sérieusement inquiétés de l'escalade de la violence dans les townships de l'Afrique du Sud. Nous espérons que le récent accord de paix contribuera à mettre un terme à cette violence qui menace de retarder les progrès vers le début de négociations multipartites sur la réforme constitutionnelle.

La Trinité-et-Tobago continue d'appuyer le processus pacifique actuel vers une Afrique du Sud libre, non raciale, démocratique et unie. De même, nous demeurons convaincus que ce processus de changement pacifique sera facilité par le maintien des sanctions économiques et militaires contre l'Afrique du Sud tant que n'auront pas été réalisés tous les changements profonds et irréversibles énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe, adoptée en 1989.

Mme Thorpe (Trinité-et-Tobago)

Le contexte international dans lequel l'Organisation des Nations Unies fonctionne aujourd'hui ne ressemble guère ou même pas du tout à celui des années 40, époque à laquelle l'organisation mondiale a été créée. L'ONU et ses mécanismes ont été essentiellement mis au point pour répondre à un monde dominé par les rivalités et les conflits entre superpuissances. La Trinité-et-Tobago est convaincue que le moment est venu de réévaluer les mécanismes de l'organisation mondiale de façon à l'adapter à des circonstances radicalement différentes. A cette fin, les mécanismes de sécurité collective des Nations Unies doivent être renforcés. Il faut également lui donner la capacité de prévoir et de prévenir les violations de la paix et les menaces à la sécurité. Avant tout, le mécanisme de prise de décisions à l'ONU doit refléter les intérêts communs de tous les Etats membres et non pas seulement ceux de quelques Etats puissants. Voilà le défi essentiel que doit aujourd'hui relever notre organisation si nous voulons réaliser un ordre mondial plus équilibré, plus juste et plus équitable.

M. AL-KHALIFA (Bahreïn) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, j'ai grand plaisir, au début de ma déclaration, de vous exprimer les sincères félicitations de la délégation de l'Etat de Bahreïn à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. C'est une source de joie et de bonheur que de voir un éminent diplomate du Royaume frère de l'Arabie Saoudite occuper ce poste élevé. Cela montre l'estime dont jouit le Royaume de l'Arabie Saoudite dans le monde et de la réputation et du respect qu'il a acquis au sein de la communauté internationale. Je suis heureux de vous adresser nos meilleurs vœux de succès dans la conduite des travaux de la présente session.

Je tiens également à exprimer nos remerciements les plus sincères à M. Guido de Marco pour la façon compétente dont il a présidé les travaux de l'Assemblée générale au cours de la session précédente. Je voudrais à cette occasion exprimer officiellement ma reconnaissance au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin de renforcer le rôle de l'Organisation dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde et pour l'attention sincère qu'il a portée à la crise du Golfe, ce qui a permis à l'organisation mondiale de promouvoir la solidarité globale et de défendre la légalité internationale.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Je suis également heureux de féliciter les délégations de la République de Corée, de la République populaire démocratique de Corée, des Etats fédérés de Micronésie, des Iles Marshall, d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie à l'occasion de leur entrée à l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes convaincus que leur admission à l'Organisation contribuera à la réalisation des objectifs de la Charte.

Depuis maintenant un an, les événements internationaux se sont déroulés à une vitesse vertigineuse, rendant difficile pour tout observateur d'évaluer, au premier abord, toute leur importance, étant donné que ces événements sont tellement liés entre eux qu'ils ressemblent au clair-obscur de l'aube d'un jour nouveau. Devant cette évolution extraordinaire, l'idée d'un nouvel ordre mondial a fait l'objet de discussions au sein de nombreuses assemblées culturelles et d'instances politiques, en particulier après que les piliers de la guerre froide se soient effondrés et après qu'ils aient commencé à s'estomper des pages de l'histoire.

Il ne fait aucun doute que la guerre froide, avec ses diverses incidences, a marqué la période allant de 1945 à 1990. Avec sa fin, les relations internationales ne suivent plus un schéma particulier : elles sont ni bipolaires ni multipolaires. Il y a lieu d'espérer que l'évolution de ces événements à ce rythme accéléré nous amènera à nous arrêter pour approfondir et peser le mouvement de l'histoire ainsi que la voie qui est ainsi tracée afin que nous puissions trouver la voie de l'avenir.

Il n'est guère étonnant que nous prenions maintenant un temps d'arrêt pour peser ces changements majeurs à la recherche de l'avenir meilleur qui a échappé aux générations précédentes et que nous aspirions à exécuter les projets dont rêve l'humanité et à découvrir les dénominateurs communs qui poussent les pays vers la coopération, le rapprochement et l'harmonie.

C'est en ces moments critiques de l'histoire que l'humanité a besoin d'une nouvelle vision qui l'amène à voir le monde sous son vrai jour et, dans la perspective multidimensionnelle fondée sur le fait que la politique internationale se tournera vers l'axe d'un nouveau schéma de relations, qui exige l'élaboration de plans perfectionnés pour traiter les problèmes mondiaux que sont la sécurité, l'environnement, les ressources naturelles, la population et autres qui constitueront des éléments déterminants au cours du XXI^e siècle.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Nous estimons que la structure du nouvel ordre mondial doit être fondée sur ces principes essentiels : la sécurité; le développement sous tous ses aspects; et l'interaction des cultures et des civilisations et des échanges entre les Etats et peuples du monde. Il est impératif que cette nouvelle structure comprenne une autorité internationale compétente qui surveille tous les systèmes à l'intérieur du cadre des Nations Unies.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Le nouveau système de sécurité mondiale devrait reposer principalement sur deux axes, l'un international, l'autre régional. Toutefois, l'élément le plus important sur lequel il faudra porter notre action au plan international dans la prochaine phase réside dans le développement d'un concept de sécurité collective aux Nations Unies reposant sur deux principes fondamentaux : premièrement, l'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force dans les relations internationales pour quelque raison que ce soit, comme stipulé dans les dispositions de la Charte - Chapitre I, Article 2, alinéa 4); deuxièmement, une action collective de la communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix ou d'acte d'agression, conformément au Chapitre VII de la Charte.

A notre avis, pour réaliser la sécurité collective, il faut satisfaire à plusieurs conditions, dont les plus importantes sont les suivantes.

Premièrement, considérer la paix comme un tout indivisible. Etant donné la complexité et la diversité des relations internationales, le déclenchement d'une guerre entre deux Etats affecte les intérêts d'autres Etats. En vertu du système de sécurité collective, tous les Etats seront tenus, juridiquement et moralement, de contribuer à la dissuasion de l'agression où qu'elle se produise dans le monde et au rétablissement de la paix.

Deuxièmement, la neutralité et l'objectivité du système de sécurité collective, en ce sens que des mesures seront prises contre l'Etat agresseur, quel qu'il soit, et qu'il soit faible ou puissant, riche ou pauvre.

Troisièmement, le caractère global de la composition du système de sécurité collective. Tous les Etats épris de paix y participeront pour lui conférer universalité et continuité.

Quatrièmement, le mécanisme du système concernant l'application des mesures collectives devra être puissant et suffisamment efficace pour dissuader quiconque aurait des visées agressives et infliger une juste sanction à l'agresseur.

Quant à l'axe régional de la sécurité, il faut se souvenir que tout Etat, indépendamment de sa dimension ou de son poids économique, a des préoccupations de sécurité vitales qui font partie intégrante de son histoire et de son emplacement géographique. Chaque Etat a également le droit légitime

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

d'assurer sa sécurité nationale. Ainsi envisageons-nous la question de la sécurité dans la région du Golfe sous un angle multidimensionnel afin de tirer les leçons du passé, de satisfaire aux besoins du présent et d'éviter les dangers de l'avenir.

L'occupation par l'Iraq de l'Etat frère du Koweït a révélé une grave lacune du concept de sécurité régionale du Golfe, ce qui nous amène à rechercher délibérément des moyens de dissuasion pour se protéger des aventuriers et des convoiteurs, et les empêcher de menacer la stabilité et la sécurité de cette partie névralgique du monde. Je rappellerai ici la pensée d'un philosophe : "Ceux qui ne tirent pas la leçon du passé sont condamnés à le revivre". C'est pourquoi nous sommes déterminés à ne plus jamais revivre cette amère expérience, quelles que soient les raisons ou les circonstances.

La guerre de libération du Koweït a tracé une ligne de démarcation entre la fin de l'ère de la guerre froide et le début de l'ère du nouvel ordre mondial lorsque l'agression contre le Koweït a été repoussée au nom des principes de sécurité collective. Il ne faut pas croire, toutefois, que toutes les menaces virtuelles d'emploi de la force ont disparu avec la fin de la guerre froide. A cet égard, nos recommandations concernant les éléments futurs de la sécurité régionale du Golfe sont les suivantes.

Premièrement, éviter toute menace militaire potentielle grâce à des arrangements de sécurité de nature à dissuader tout agresseur.

Deuxièmement, oeuvrer avec sérieux pour assurer, sur une base saine, un développement général sur les plans économique, social et culturel, préalable indispensable pour assurer la sécurité nationale des Etats de la région.

Troisièmement, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le respect du principe de la souveraineté de chaque Etat de la région du Golfe sur ses ressources naturelles et économiques.

Quatrièmement, adhérer au principe du règlement des différends par des moyens pacifiques exclusivement.

En même temps, notre conception de la sécurité du Golfe prend en considération les dimensions géographiques et politiques du Moyen-Orient car il sera impossible d'établir de véritables bastions de sécurité le long des rives du Golfe si nous n'avons pas tous auparavant une idée précise de tous les aspects des problèmes de sécurité des Etats voisins de la région.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Lors de la dernière session, j'avais exprimé notre conviction que le Moyen-Orient devrait être déclaré zone exempte d'armes de destruction massive, à savoir : armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais décidés à atteindre cet objectif car nous croyons que la sécurité internationale est intimement liée à ses éléments régionaux et nous sommes convaincus que le renforcement de la sécurité au Moyen-Orient grâce à l'élimination totale des armes de destruction massive de la région sera une contribution positive au maintien de la paix mondiale. Par ailleurs, le fait de proclamer le Moyen-Orient zone exempte d'armes de destruction massive permettra aux Etats de la région de se concentrer sur la question du développement économique, scientifique et technologique et les obligera à coopérer dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Le deuxième pilier de la structure du nouvel ordre mondial est le fait que développement et sécurité sont étroitement et indissolublement liés. Les fondateurs des Nations Unies, conscients du lien dialectique entre développement et paix, ont exposé la portée de cette relation dans les dispositions de la Charte. Ainsi, lorsque la paix est menacée, la marche des peuples vers des lendemains meilleurs est entravée, les besoins quotidiens de l'individu ne sont pas satisfaits et le fossé entre riches et pauvres s'élargit, d'où une augmentation des tensions entre Etats.

Le fait de mettre l'accent sur les considérations économiques et leur relation avec les problèmes de la paix et de la sécurité du monde devrait retenir l'attention de la communauté internationale et les Etats devraient être plus conscients de la notion de sécurité économique collective. Le principal objectif du développement est de satisfaire aux besoins et aux aspirations de l'homme et d'éliminer les raisons qui conduisent à nier à l'individu le droit au confort matériel.

Malheureusement, le monde a enregistré l'année dernière un net recul de la croissance économique. En outre, l'Organisation des Nations Unies, dans son étude sur l'économie mondiale en 1991, prévoit que le taux de croissance économique mondial cette année sera nul. Compte tenu de ces tendances, les pays développés et les Etats en développement devraient coopérer dans le cadre des Nations Unies pour surmonter les aspects négatifs de l'économie mondiale et favoriser une juste croissance économique dans les pays en développement afin de réduire les tensions dans le monde.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

L'une des questions les plus importantes liées au développement est celle de l'environnement qui commence à occuper le devant de la scène dans les préoccupations internationales. Changements climatiques, pollution de l'air, des mers et des océans, désertification et diminution de la couche d'ozone, autant d'éléments qui ont un effet négatif sur le présent et l'avenir de l'humanité.

La guerre du Golfe a ajouté de nouvelles dimensions au problème de la dégradation de l'environnement après que les forces irakiennes aient déversé du pétrole dans les eaux du Golfe et incendié au Koweït quelque 732 puits de pétrole qui ont brûlé pendant plusieurs mois et dont plusieurs sont toujours en feu malgré tous les efforts entrepris pour les éteindre.*

* M. Traxler (Italie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Nous espérons que l'économie mondiale et que l'environnement s'amélioreront bientôt grâce au dialogue constructif en cours, qui a été lancé dans le cadre du système des Nations Unies. Nous comptons que la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui doit avoir lieu en Colombie en février 1992, et la troisième Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir au Brésil en juin de la même année, jetteront les bases d'un accord international de coopération pour résoudre ces problèmes.

Le troisième pilier d'un nouvel ordre mondial est une interaction culturelle nécessaire entre les peuples du monde. Maintenant que l'humanité ne dispose d'aucun autre moyen de progresser et de se développer que celui de coopérer et de réaliser l'harmonie entre les peuples, le temps est venu de donner à cette question la priorité qu'elle mérite et de se préoccuper surtout de ses diverses dimensions humaines. Nul observateur n'ignore que l'histoire, au long des siècles, a vu des Etats s'écrouler et des civilisations disparaître après avoir fait de grands pas sur la route du progrès et de l'avancement. Aujourd'hui, toutefois, la science et la technologie ont rassemblé des nations et des peuples de diverses parties du monde et l'isolement est devenu une impossibilité dans un monde d'intérêts communs qui est étroitement interrelié par les moyens de communication modernes et par les activités des sociétés transnationales géantes dont les ramifications rejoignent toutes les parties du monde.

A travers l'histoire, la disparité et la différenciation entre les peuples ont souvent conduit au conflit et à la guerre, faisant de la rivalité la principale caractéristique des relations entre des Etats motivés par un intérêt personnel étroit. Maintenant que les guerres sont devenues un mal encore plus monstrueux, nous avons le devoir de trouver un moyen d'éliminer le conflit entre les cultures et les civilisations et de les rapprocher. Comme les guerres germent dans l'esprit des hommes, nous devrions créer une "culture de la paix", encourager l'idée de l'interrelation entre les civilisations du monde et effacer les mobiles de la guerre de l'esprit des hommes.

Au moment où les nations s'efforcent d'établir un ordre mondial nouveau, plus équilibré et plus juste, il ne faut surtout pas qu'une culture donnée domine du haut de sa grandeur les cultures d'autres peuples. Cela requiert un

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

dialogue approfondi entre les cultures et les civilisations humaines dans un nouvel esprit inspiré par la reconnaissance de l'interrelation culturelle d'égal à égal, de toutes les nations du monde. Ce modèle de relations entre les peuples s'inspire des enseignements du saint Coran, qui exhorte les humains à la tolérance et à se rapprocher entre eux, comme dans ces mots du Tout-Puissant :

"O hommes, nous vous avons procréés d'un homme et d'une femme; nous vous avons partagés en familles et en tribus, afin que vous vous connaissiez entre vous. Le plus digne devant Dieu est celui d'entre vous qui craint le plus." (Le Coran, sourate XLIX, verset 13)

Les événements survenus sur la scène internationale depuis la dernière session de l'Assemblée générale sont autant d'indices nouveaux d'une tendance au règlement pacifique d'un grand nombre de questions et de problèmes internationaux et régionaux dans différentes parties du monde. La question des prisonniers de guerre koweïtiens détenus en Iraq est particulièrement intéressante, car elle dénote le mépris des résolutions du Conseil de sécurité et des conventions internationales. Nous demandons à la communauté internationale d'accélérer le règlement de ce problème d'ordre humanitaire, de libérer ces prisonniers sans délai et de les rapatrier sains et saufs.

Au premier plan des questions les plus importantes se trouve la cause du peuple palestinien et des répressions de toutes sortes qu'il continue de subir aux mains des autorités d'occupation israéliennes qui le terrorisent. Au coeur du processus de paix au Moyen-Orient se trouve l'exercice par le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination. Nous demandons donc au Conseil de sécurité d'imposer la primauté de la légitimité internationale, d'instaurer les bases de la paix entre toutes les parties concernées dans le conflit arabo-israélien, et d'adopter une position internationale ferme et sérieuse qui forcerait Israël à accepter une solution juste et globale à la question de Palestine, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, et de reconnaître le droit du peuple palestinien de créer son propre Etat indépendant sur son sol national. Le Conseil doit également souligner la nécessité, pour les forces d'occupation israéliennes, de se retirer de tous les territoires arabes occupés, y compris la sainte ville d'Al Qods, le Sud-Liban et le Golan arabe syrien.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Nous espérons que l'initiative américaine actuelle ainsi que d'autres efforts déployés dans l'arène politique internationale contribueront à créer un climat favorable à la tenue de la conférence de paix et à parvenir à une solution juste et durable à la question du Moyen-Orient.

Pour ce qui est du Liban, nous demandons à la communauté internationale d'appuyer les mesures et les décisions adoptées par le gouvernement de ce pays pour rétablir fermement son autorité légitime sur tout le territoire libanais. Nous lançons également un appel au Conseil de sécurité pour qu'il oeuvre en vue de l'application de sa résolution 425 (1978) et assurer le retrait des forces israéliennes et le rétablissement de l'autorité de l'Etat libanais et de sa souveraineté sur le Sud-Liban.

Eu égard à la situation en Afrique du Sud, nous avons été témoins cette année de mesures positives destinées à abroger la politique d'apartheid. Nous espérons que cela sera suivi par l'élimination complète de toutes les manifestations de discrimination raciale et le rétablissement des droits politiques et constitutionnels de la majorité noire en Afrique du Sud.

En ce qui concerne la question de Chypre, nous espérons que des progrès seront réalisés dans les pourparlers entre les deux communautés chypriotes, sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, de façon à ce que Chypre puisse retrouver son unité.

Nous attendons avec impatience de voir les pays du monde coopérer entre eux dans le cadre des Nations Unies. Puisse cette coopération dans les domaines pacifiques s'amplifier jusqu'à surmonter tous les obstacles et toutes les embûches pour qu'enfin la solidarité internationale soit renforcée et que l'harmonie entre les peuples vienne à prévaloir. Des obstacles de toutes sortes n'ont pu arrêter la propagation de la connaissance à toutes les parties du monde, et l'histoire nous enseigne que le savoir et la connaissance ne peuvent être isolés ni monopolisés par une région ou un Etat sans autre. La révolution technologique a permis à l'homme de surmonter ces barrières, et les innovations technologiques ont eu un impact d'une grande portée dans le rapprochement des peuples, chaque peuple commençant à sentir qu'il est partie intégrante et indivisible d'une grande société interreliée et que ses intérêts sont affectés par ce qui arrive aux autres peuples.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Sur le plan des relations internationales, l'ONU est en vérité l'expression la plus importante de cette époque et une de ses caractéristiques les plus saillantes. Et toutes les fois que l'organisation mondiale suit le chemin qui lui a été tracé, les liens de l'interrelation entre les Etats se sont renforcés et la perception par les peuples de la fusion de leurs intérêts s'est accentuée.

La survie de l'ONU en tant qu'édifice de la paix mondiale et la poursuite de sa mission ne sont plus tributaires de la volonté d'un seul Etat ou d'un groupe d'Etats. Elles découlent maintenant du noble message dont elle a la garde et des grandes missions qui lui sont confiées, dont le champ s'élargit de jour en jour pour inclure divers domaines, comme le rapprochement des Etats, le maintien de la paix, et assurer le bien-être des peuples du monde.

M. LEVY (Israël) : Je tiens à féliciter l'Ambassadeur Shibahi pour son élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, qui, je l'espère, sera couronnée de succès. J'aimerais également féliciter le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour son activité et pour sa contribution précieuse à la promotion de la paix dans le monde et de l'entente entre les peuples.

En cette ère d'aspirations croissantes à la liberté et à la paix entre les nations, la menace de la dictature n'a pas encore disparu de ce monde. La présente Assemblée se réunit à la suite de deux crises qui ont menacé les libertés humaines et que la communauté internationale éclairée a suivies avec une profonde inquiétude.

Les historiens examineront certainement ces deux chapitres tragiques de la fin de notre siècle à la lumière d'une juste perspective. Mais nous, représentants des gouvernements, ne disposons pas du temps nécessaire pour nous permettre le luxe d'observer les événements de façon passive, comme le font les historiens. Nous n'écrivons pas l'histoire, nous la faisons.

Nous faisons l'histoire, ici et maintenant. En tant que délégués de gouvernements responsables, il nous incombe de façonner les événements de notre époque dans le respect des valeurs que représentent nos régimes démocratiques et dans le souhait d'un ordre mondial fondé sur les libertés universelles.

Nous devons tirer les conséquences et les leçons qui s'imposent à la suite des événements dramatiques qui se sont produits cette année et léguer à l'humanité entière un code de conduite pour que notre monde ne soit plus exposé à l'émergence soudaine de dictatures insensées. Ce que nous enseignent ces deux crises récentes, c'est la relation sans équivoque existant entre le caractère des régimes politiques et la paix et la stabilité dans notre monde.

Le régime démocratique est fondé sur la reconnaissance des libertés civiles et le respect de la souveraineté des autres nations. La démocratie est la condition naturelle d'une société saine. C'est le régime que souhaiterait l'humanité entière si le choix lui en était donné. De par sa nature, l'homme est né pour être libre. Il est fait pour la vie et non pour la guerre, pour la création et non pour la destruction. L'esprit de liberté est profondément ancré dans l'intelligence humaine, et la loi de la jungle ne lui est pas innée.

M. Levy (Israël)

C'est en cela que l'homme est supérieur aux créatures privées de la faculté de choisir. Vivre et laisser vivre, c'est la voix de la raison humaine. "Celui qui sauve une seule vie, c'est comme s'il sauvait l'humanité entière", est-il dit dans les sources juives.

Ces faits fondamentaux se sont révélés à nous au cours des dernières années, témoins de l'éclosion d'un printemps nouveau en Union soviétique et dans les pays d'Europe de l'Est. Soixante-dix ans d'un régime d'oppression n'ont pas asservi l'esprit de liberté de l'homme. Cet esprit s'est insurgé et a secoué le joug après trois générations privées d'indépendance. Et lorsque ce vent de liberté a quitté sa prison et s'est reconnu, aucune force n'a pu le reconduire en captivité.

Nous l'avons vu de nos propres yeux lors des 70 heures du putsch manqué en Union soviétique. Nous avons pu prévoir la fin de ce putsch dès le moment où une poignée de citoyens se sont dressés face aux blindés dans les rues de Moscou, leur faisant face sans armes, comme un étendard humain. Et l'armée n'a pas tiré. L'armée a fait taire ses fusils, face au vent de liberté qui s'est également emparé d'elle. Lorsque les voix des muses de la liberté se sont élevées, les canons se sont tus.

C'est la leçon que le monde a tirée de la crise du mois d'août 1991. Mais le monde a tiré une autre leçon aussi, immédiate et cruelle, celle de la crise d'août 1990, dans le Golfe. Il a appris combien il avait manqué de perspicacité en fournissant, sans aucun contrôle, et pendant des années, d'immenses quantités d'armes à un régime dictatorial. Il a appris combien la puissance militaire peut être terrifiante lorsqu'on n'a aucun scrupule à en faire usage.

Le caméléon que l'humanité éclairée avait couvé avec une bienveillance amusée s'est transformé en python qui s'est enroulé autour de son cou.

Les nuages de fumée noire s'élevant des centaines de puits de pétrole dans le désert du Koweït servent de décor vivant et concret à la représentation du mauvais génie s'échappant de sa lampe, projetant une ombre immense sur des continents entiers. Le dictateur et la dictature ont fait preuve d'une vitalité imprévue.

Saddam Hussein n'a pas été éliminé de la scène. Son peuple soumis ne l'a pas rejeté. La révolte des Kurdes a été cruellement matée et a laissé des

M. Levy (Israël)

centaines de milliers de réfugiés sans abri. L'ampleur de la puissance militaire restée entre les mains de Saddam Hussein se révèle maintenant et constitue une nouvelle menace réelle pour la région.

Le dictateur iraquien continue à tromper le monde, à lui mentir. Les commissions de contrôle de l'ONU ont révélé ses mensonges les uns après les autres, en prouvant qu'il cache toujours des armes non conventionnelles.

Saddam Hussein essaie de dissimuler aux yeux du monde le fait de sa puissance militaire renouvelée. Mais le monde, conduit par la détermination des Etats-Unis, ne ferme pas les yeux et ne permettra pas à la tyrannie de Saddam Hussein de subsister.

En septembre de l'année dernière, j'ai lancé de cette tribune un avertissement, annonçant qu'Israël serait visé par les attaques de Saddam Hussein, dans une guerre à laquelle nous n'étions pas mêlés et à laquelle nous n'avions pas pris part. Israël a cependant été bombardé par des missiles. Nous avons serré les dents, crispé les poings et n'avons pas rendu coup pour coup, afin de ne pas ébranler la coalition internationale.

Le monde soudain dégrisé a bien compris la situation d'Israël, bastion de la véritable démocratie dans une région dangereuse et violente. Les événements de ces dernières années ont poussé les Etats du monde à réviser leur opinion quant au caractère du conflit israélo-arabe, dans une juste perspective historique et politique.

M. Levy (Israël)

De nombreux Etats comprennent dorénavant que les causes de ce conflit prolongé et cruel résident, depuis des décennies, dans le refus des pays arabes - à l'exception de l'Egypte - de reconnaître l'existence d'Israël et d'accepter son indépendance et sa souveraineté. C'est cette intransigeance qui est à l'origine des guerres qui furent imposées à Israël.

Il est apparu très clairement qu'Israël est le seul pays au monde qui voit peser sur son existence même une menace physique permanente et réelle - menace qui a été la cause des six guerres qui lui ont été imposées durant les quatre décennies de son existence. Les Etats qui furent eux-mêmes mêlés à la guerre du Golfe ont compris, enfin, pour la première fois peut-être, la logique de ce que demande Israël : la paix qui doit assurer notre sécurité et la tranquillité de nos habitants.

En janvier de cette année, nous avons présenté une conception formulée en cinq principes, dont le but était de faire progresser le processus de paix : premièrement, fin de l'état de guerre entre les pays arabes et Israël, en vue de la signature d'un accord de paix; deuxièmement, réduction et contrôle de la course aux armements; troisièmement, négociations directes, sans conditions préalables, entre Israël et ses voisins, pour la signature d'un traité de paix entre Israël et chacun des Etats arabes; quatrièmement, parallèlement : règlement de la question palestinienne par étapes, entre nous et les habitants de Judée, de Samarie et de Gaza, dans un cadre commun avec la Jordanie; cinquièmement, élaboration de projets communs de développement régional, avec une assistance internationale, dans les domaines de l'eau, de l'environnement, de l'électricité, de l'énergie solaire, de l'agriculture, de la santé, des transports et de l'infrastructure. Ces différents principes ont renforcé les fondements du processus de paix dans lequel nous nous sommes engagés depuis le cessez-le-feu dans le Golfe.

Depuis sa création, l'Etat d'Israël n'a cessé de proposer la paix à ses voisins. Après chacune des guerres qui lui ont été imposées, Israël a lancé un appel aux gouvernements arabes afin qu'ils acceptent des pourparlers directs, sans conditions préalables, en vue d'instaurer une paix réelle et durable.

Cet appel semble enfin s'approcher de sa concrétisation. D'ici quelques semaines, nous nous rencontrerons - je l'espère - face à face avec nos voisins

M. Levy (Israël)

pour établir les fondements d'un avenir meilleur pour nos peuples et pour nos générations futures. Israël est profondément convaincu que la fin des malheurs de notre région saturée de guerres, proviendra non de l'équilibre de la terreur, mais des bienfaits qu'amènera la paix.

La course acharnée aux armements dans le Golfe et au Moyen-Orient a entraîné maintes catastrophes pour les peuples de la région. Elle a engendré pauvreté et misère dont souffrent des millions d'êtres humains. C'est elle aussi qui a provoqué les guerres successives qui ont secoué notre région en cette seconde moitié du siècle.

Cette même course aux armements a dilapidé les ressources des différents pays au détriment du bien-être de leurs citoyens. Le potentiel de destruction amassé par des dictateurs cruels, dont l'ambition ne connaît pas de limites, entraîne inévitablement les guerres.

Notre région a souffert aussi de l'usage d'armes chimiques que Saddam Hussein a employées contre son peuple ainsi que contre l'Iran, son ennemi. La destruction des armes chimiques de par le monde, et particulièrement au Moyen-Orient, est d'une importance primordiale. C'est pourquoi Israël accepte de se joindre à la Convention pour l'élimination des armes chimiques, tout en sauvegardant le principe de l'universalité. La condition nécessaire pour l'application efficace de cette convention est que tous les Etats de la région y adhèrent.

Le terme "armes de destruction massive" n'est pas uniquement un terme technique. Toute arme, même conventionnelle, qui menace par sa quantité d'exterminer sans aucune distinction, doit être définie, selon nous, comme arme de destruction massive. Tout contrôle d'armements doit donc aussi inclure les armes conventionnelles.

A la veille de l'ouverture d'une conférence de paix dans notre région, je m'adresse de cette tribune aux dirigeants arabes : arrêtez la course insensée aux armes d'extermination. Abandonnez les instincts destructifs. Renoncez à la haine aveugle. Ne gaspillez pas vos ressources en vain. Ne renoncez pas aux possibilités de progrès et de bien-être dans vos pays pour vous griser du rêve illusoire de l'anéantissement d'Israël.

Israël puise sa force dans son droit moral et historique de vivre en sécurité dans son pays. Engagez-vous avec nous sur la voie de la paix.

M. Levy (Israël)

Penses à vos enfants comme nous pensons aux nôtres - ils ne sont pas nés pour la guerre, ils ne sont pas nés pour être tués, ils sont nés pour vivre.

Les bouleversements profonds qui se sont produits dans la lutte entre les blocs dans le monde ont été également accompagnés de changements positifs en Afrique. Des luttes internes ont cessé et d'autres, nous l'espérons, prendront bientôt fin.

Le processus d'octroi de l'indépendance aux Etats africains est achevé. Le régime de l'apartheid en Afrique du Sud est en voie de disparition. Un vent de démocratie souffle sur de nombreux pays du continent africain, entraînant une évolution progressive.

Cependant, dans de nombreux pays du tiers monde, et en particulier en Afrique, sévissent encore la faim, la maladie et la misère. La natalité croissante entraîne une explosion démographique aggravant la pénurie des moyens permettant d'assurer l'alimentation vitale aux populations. Dans de vastes régions, les terres cultivables et les pâturages sont reconquis par le désert. Des centaines de milliers de personnes tombent, victimes de la faim et des épidémies. Tout cela à la fin du XXe siècle, qui a connu des réalisations scientifiques, technologiques et médicales sans précédent. Dans une ère où notre monde voit s'effacer les frontières entre l'Est et l'Ouest, les pays développés ont le devoir d'oeuvrer pour combler l'écart gigantesque entre le niveau de vie des habitants de l'hémisphère Nord et ceux de l'hémisphère Sud. Nous devons prêter l'oreille et en particulier répondre au cri de détresse qui s'élève de l'Afrique.

Israël est un petit pays. Il ne dispose pas de grandes ressources matérielles ni de richesses naturelles. Il a sa foi. Il doit lui-même relever un défi énorme : l'intégration de centaines de milliers d'immigrants qui affluent, en provenance de divers pays.

M. Levy (Israël)

Et pourtant, dans le processus d'édification d'une société nouvelle et aussi du développement de son économie, Israël a acquis une quantité de connaissances et d'expérience dans les domaines de l'agriculture, de la technologie, de la médecine, de la science, ainsi qu'en matière d'organisation et de gestion. Depuis de nombreuses années, Israël met son savoir à la disposition des pays en développement.

Le résultat de cette mission dont nous nous sommes chargés, se traduit par des dizaines d'années de coopération et par une assistance accordée à 96 pays.

En Israël, depuis quelques générations, nous assistons au renouveau de la vie nationale d'un peuple qui a apporté au monde les valeurs de la paix, de la liberté et de la justice. Ces principes sont l'essence de la loi du peuple d'Israël et son message universel.

Le peuple d'Israël est le seul peuple qui a été exilé à plusieurs reprises sans que la foi en son retour vers sa patrie soit ébranlée. Et à chaque retour, l'humanité a bénéficié des valeurs spirituelles et de justice qui ont accompagné la renaissance du peuple juif sur la terre de ses ancêtres.

Le retour à Sion de nos jours, qui est l'objectif du mouvement sioniste, rassemble en Israël la diaspora éparpillée à travers le monde. En tout lieu où la dictature a sévi et là où notre peuple a été persécuté, son secours est arrivé d'Israël le ramenant vers son foyer national dans la liberté et la sécurité.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Israël a accueilli des centaines de milliers de nos frères rescapés d'Europe ainsi que les centaines de milliers venant des pays arabes et d'autres pays, se sauvant de la discrimination et de la persécution.

En ces jours mêmes, nous sommes les témoins d'une vision émouvante par son ampleur : celle du retour des Juifs d'Union soviétique et d'Ethiopie vers la patrie ancestrale. Le mouvement sioniste est daltonien. La distinction des couleurs lui est étrangère, et là est la preuve que le sionisme est tolérant et libéral par excellence.

La semaine dernière, le Président Bush a lancé un appel vibrant à cette assemblée pour qu'elle annule la résolution cynique et déplorable qui assimile le sionisme au racisme. Le Président a su décrire le caractère unique du mouvement sioniste et ses valeurs spirituelles et humanitaires.

M. Levy (Israël)

A son appel, adhérent de plus en plus de représentants des nations guidées par cette grande vérité historique. Cet appel continuera de vibrer ici et ailleurs jusqu'au jour proche où sera annulée et effacée cette résolution qui constitue une calomnie et une honte pour cette organisation.

Cette session se tient à l'aube d'un espoir nouveau. Partout dans le monde, des hommes aspirent et prient à voir la fin des dures épreuves et des souffrances et le commencement enfin d'une ère pleine de promesses et d'espérance. Pour nous, le peuple juif, c'est aussi le commencement d'une année nouvelle où nous échangeons le vœu traditionnel :

Que s'achève l'année des malédictions

Et que commence l'année des bénédictions.

M. RAHMAN (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Je me présente devant cette assemblée avec un sentiment de fierté et d'humilité - fierté parce que je représente un gouvernement librement élu et muni du mandat d'un peuple qui connaît une vitalité et une dignité nouvelles du fait qu'il a renversé un régime autocratique; humilité parce que je représente un pays relativement nouveau sur la scène mondiale et toujours tourmenté par les problèmes du sous-développement.

Quel message puis-je communiquer à cet organe mondial qui soit pertinent à notre époque de changements rapides et qui puisse apporter une contribution significative à ses objectifs de paix, de justice et de développement?

Je suis enhardi par le fait que le vaste segment de la population mondiale et une majorité des Etats-nations sont dans la même catégorie que le Bangladesh. Le nouvel ordre mondial auquel nous aspirons tous ne peut être réalisé s'il n'appréhende pas nos problèmes et ne reflète pas nos espérances et nos aspirations dans le processus de prise de décisions global.

Avant de poursuivre, je tiens à dire combien je suis heureux de voir l'Ambassadeur Samir Shihabi présider la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, non seulement à cause de ses qualités et de ses compétences bien connues, mais aussi parce qu'il appartient à un pays avec lequel nous entretenons les relations les plus fraternelles et les plus cordiales. Comme toujours, nous avons une dette de reconnaissance envers notre Secrétaire général pour sa vision et les efforts qu'il déploie sans relâche depuis plus d'une décennie à la cause de la paix. Nous lui rendons un chaleureux hommage.

M. Rahman (Bangladesh)

Je voudrais également souhaiter chaleureusement la bienvenue aux sept nouvelles nations qui ont été admises en tant que Membres de notre organisation. Nous espérons travailler en étroite coopération avec les représentants des deux Corée, des Iles Marshall, de la Micronésie, de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie.

A notre avis, au coeur de la grande expérience que nous appelons les Nations Unies, il y a ou il devrait y avoir les hommes. Leurs aspirations à la paix, au respect, à la dignité, à la tolérance et au bon voisinage, au progrès social et à une meilleure qualité de vie dans une plus grande liberté sont les ingrédients essentiels que les pères fondateurs ont incorporés dans le Préambule de la Charte des Nations Unies. Ils forment l'essence de l'association, de la solidarité et de l'interdépendance humaines qui donnent un sens à l'expression que l'on trouve au tout début de la Charte, "Nous, peuples des Nations Unies".

M. Rahman (Bangladesh)

Malheureusement, ce fait et ces éléments ont été occultés à mesure que le monde s'attaquait aux contraintes plus immédiates dues à la rivalité entre grandes puissances, à savoir les conflits régionaux, les divisions idéologiques et la course aux armements autodestructrice qu'elles alimentaient. Les élites dirigeantes des différents pays se sont abritées derrière les doctrines de la souveraineté de l'Etat et de la juridiction interne pour restreindre l'accès des individus aux instances mondiales. Les perceptions, priorités et aspirations des peuples sont le plus souvent voilées ou oubliées.

Désormais, le danger que cela représente n'est que trop apparent. Des rivalités nationalistes, ethniques, communautaires et culturelles sont réapparues avec virulence. Elles ont engendré des forces centrifuges et autres forces puissantes qui menacent les frontières établies et ont déclenché le fanatisme, l'extrémisme et la violence dans de nombreux pays et régions. Un nombre sans précédent de personnes terrifiées et vulnérables en Europe, en Asie et en Afrique se sont enfuies au-delà des frontières de leur pays, poussées par l'oppression, la discrimination et la guerre civile. La misère économique et sociale a été l'un des principaux facteurs de discorde qui a entraîné la désaffection entre nations et à l'intérieur de celles-ci. La pauvreté et le gaspillage aveugle ont endommagé les écosystèmes à l'échelle mondiale. Les stupéfiants et le terrorisme ont envahi toutes les sociétés. Le pire de tout est le détournement persistant d'immenses ressources vers des moyens de destruction.

Ces faits sont compensés par des élans positifs qui montrent que les individus sont véritablement capables d'agir pour le bien du monde. C'est le moment où jamais de veiller à ce que les bienfaits de la solidarité et de la coopération humaines l'emportent sur les facteurs négatifs. Notre véritable interdépendance est désormais mieux perçue. Nous ne fondons pas cette affirmation sur une vision idéaliste d'un gouvernement mondial, mais sur la prise de conscience pratique que la science et la technique ont comblé le fossé qui existait dans le domaine de l'information et de la communication, et que les forces économiques et les marchés, et notamment la mobilité des capitaux et de la main-d'oeuvre, nous lient désormais de façon irrévocable.

M. Rahman (Bangladesh)

Il est aujourd'hui réellement possible de faire régner la sécurité commune et collective en concrétisant les promesses non encore tenues de la Charte, et de faire des progrès dans le domaine du désarmement nucléaire et classique dans toutes les régions en bénéficiant ainsi des dividendes de paix, et de maîtriser les connaissances militaires et la psychose de l'insécurité relative en se fondant sur la puissance économique et la cohésion sociale.

Tous ces progrès ne resteront toutefois que des aspirations si nous ne partons pas du point de départ : la condition humaine. On commence à comprendre à nouveau qu'aucune structure sociale ou politique ne peut durer si elle ne respecte pas la dignité et la valeur de la personne humaine, l'égalité de droits entre les hommes et les femmes et entre les nations, grandes et petites. Les droits de l'homme ne sont plus un sujet secondaire. Ils occupent désormais une position dominante dans les affaires mondiales. Ce n'est plus un cliché que de dire que la chaîne de notre société mondiale n'a que la force de son maillon le plus faible. La force réelle de la société, celle qui a éclairé la civilisation humaine, réside dans l'esprit indomptable de l'être humain.

Au Bangladesh, nous avons appris une leçon essentielle : il n'y a pas de raccourci pour réaliser le progrès, quelles que soient la fiabilité et la générosité de nos amis. Qu'il s'agisse de se libérer de l'oppression politique, de faire valoir les droits de l'homme ou de rechercher l'émancipation sociale et économique, un pays ne peut finalement compter que sur lui-même. Il n'y a pas de substitut à l'action menée par les peuples eux-mêmes. Le tissu de l'autonomie tient ainsi à trois fils essentiels : la démocratie, le développement et l'être humain.

Nous n'avons pas choisi la démocratie parce que c'est un bon système, car c'est un point de vue discutable, mais parce qu'il est certain que la dictature est mauvaise. Le régime précédent, qui avait saisi le pouvoir de façon illégale était condamné d'avance à l'isolement et voué à l'échec. Faute de légitimité, sa politique était atrophiée. Les efforts visant à court-circuiter le mandat du peuple par la corruption ou des moyens artificiels se sont avérés vains. Les activités économiques et sociales étaient déformées pour refléter les fantaisies de l'élite dirigeante et pour préserver ses pouvoirs et ses privilèges. La corruption existait à tous les

M. Rahman (Bangladesh)

niveaux. La misère généralisée était camouflée par des projets très apparents. Ceci a eu pour résultat inévitable que le Gouvernement s'est éloigné du peuple et que l'on a assisté à la marginalisation de différentes couches de la société. La pauvreté absolue a dépassé les limites au-delà desquelles le développement ne sert plus à rien.

L'expérience du Bangladesh s'est répétée dans beaucoup d'autres pays. Le mythe selon lequel seul un gouvernement autoritaire peut être efficace et prendre des mesures décisives et audacieuses a été démolé. Il est désormais évident qu'en l'absence d'une participation massive de la population à la prise de décisions, sans la transparence, l'obligation de rendre compte et le sens des responsabilités, principes que défend la démocratie, la croissance économique et les valeurs et priorités essentielles de la société ne peuvent être efficacement prises en compte. La voie de la démocratie a été pour nous un processus difficile et douloureux. Mais nous avons été encouragés dans cette période de transition par des résultats tangibles. Une résistance sans compromis, le soulèvement des masses et le fait que les principaux partis d'opposition se soient mis opportunément d'accord pour rétablir la démocratie nous a permis de remplacer une dictature bien incrustée par un gouvernement neutre dont la seule tâche était d'organiser des élections démocratiques.

L'élection qui a été organisée dans le délai de 90 jours prévu par la Constitution a été universellement considérée comme un modèle exemplaire d'expression démocratique pacifique, bien que beaucoup doutait qu'une élection libre, juste et pacifique puisse avoir lieu compte tenu des contraintes rigoureuses en matière de délai, de mise au point de procédures acceptables pour un électorat important de 30 millions d'électeurs et d'une longue histoire pleine d'exemples de violence, de fraudes et de manipulation des votes.

Nombreux étaient ceux qui pensaient que le nouveau gouvernement chercherait lui aussi à s'arroger tous les pouvoirs. Mais grâce au consensus réalisé entre tous les partis, il a été possible pour la première fois dans l'histoire de passer du système présidentiel à un système parlementaire de gouvernement pour freiner toute tendance de ce genre.

Un référendum à l'échelon national a maintenant approuvé ce changement. Entre-temps, le Parlement poursuit sa tâche visant à mettre en place un

M. Rahman (Bangladesh)

mécanisme d'équilibre des pouvoirs, à abroger les mauvaises lois, à garantir la primauté du droit et à libérer la presse.

Ce prélude à l'instauration de la démocratie est d'autant plus remarquable que la nation devait faire face à des crises multiples. Nombreux étaient ceux qui pensaient que le nouveau gouvernement serait incapable de survivre aux effets cumulés des répercussions de la guerre du Golfe et de la catastrophe du cyclone dévastateur d'avril 1990, et encore moins de s'y attaquer.

M. Rahman (Bangladesh)

Pourtant, cela aussi nous l'avons surmonté grâce à notre énergie et à notre volonté, grâce à l'aide humanitaire spontanée venue de l'étranger et grâce au courage et à la force de notre peuple.

Les 200 jours que le Gouvernement a déjà passés au pouvoir justifient la foi que nous avons en notre capacité d'édifier la démocratie. Après cette période, nous sommes plus que jamais convaincus que les solutions aux problèmes que pose la démocratie nécessitent une plus grande démocratie. Il en va ainsi parce que notre peuple a prouvé qu'il existe un potentiel extraordinaire dans les gens ordinaires. C'est en eux que se trouve notre véritable force, constamment mise à l'épreuve.

Notre propre expérience a souligné certaines vérités fondamentales. Si la démocratie est absente, le potentiel de progrès socio-économique d'un peuple ne peut se réaliser. De même, faute d'un meilleur niveau de vie et d'une vision de l'avenir suscitant l'espoir, la démocratie s'étiole. Les droits de l'homme perdent tout leur sens lorsque sévissent pauvreté, faim, maladie et analphabétisme. Aucun droit ne l'emporte sur l'amélioration de cet état de choses.

Pour le Bangladesh, la lutte contre la pauvreté et les mesures à prendre pour débloquer la croissance sont le tout premier défi à relever pour consolider la démocratie. Dans cette tâche, il n'y a ni modèle ni remède. Nous devons ouvrir notre propre voie.

La tâche qui nous attend est énorme. La pauvreté, la croissance rapide de la population et la détérioration de l'environnement tourmentent notre peuple et sapent nos perspectives de développement. Cela s'ajoute à une économie dont les ressources de base sont limitées et où la productivité et l'épargne sont faibles. Le tout est encore aggravé par le manque de capitaux, de techniques et de main-d'oeuvre qualifiée. La moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et 80 % des gens travaillent dans un secteur informel où les niveaux de rémunération sont très bas. La croissance du revenu annuel brut par habitant stagne depuis 20 ans à 0,5 %. Ces statistiques suffisent à décrire le sort de ceux qui vivent dans la pauvreté absolue, et qui sont tenus depuis longtemps à l'écart du développement.

Heureusement pour nous, les pauvres ont prouvé qu'ils étaient un groupe efficace, et nous avons l'occasion de tirer profit de leur énergie productive

M. Rahman (Bangladesh)

et créatrice. J'en veux pour preuve le fait qu'en dépit de ces contraintes, l'esprit de liberté s'est non pas émoussé mais aiguisé.

La démocratie a influencé certaines perceptions clefs qui ont conduit mon gouvernement à chercher remède aux problèmes du développement. Nous avons pris des mesures concertées pour créer un environnement politique qui nous permette de passer progressivement à une économie de marché libre. On s'accorde à reconnaître, et c'est là un élément vital, que pour réussir les gouvernements doivent encourager la productivité en intervenant moins, permettre à la concurrence de décider des prix et s'attacher à la qualité plutôt qu'à la quantité de l'investissement.

Notre stratégie centrale tourne autour du développement des ressources humaines, notion qui combine la participation populaire, l'élimination de la pauvreté, une croissance saine pour l'environnement, la promotion des droits de l'homme et du bien-être. Son objectif fondamental est d'amener les pauvres et les défavorisés de la périphérie jusqu'au centre du développement.

Pour mener à bien cette stratégie, nous avons défini certains domaines d'action prioritaire. Ces domaines comprennent l'agriculture et les petites entreprises, qui produisent le plus grand nombre d'emplois et favorisent la justice distributive; l'utilisation productive de la main-d'oeuvre, qui est notre ressource la plus abondante; des programmes novateurs pour atteindre les plus pauvres et leur offrir les services sociaux de base; et la mise en place d'une infrastructure physique - les communications en particulier. Mais il importe encore plus d'investir dans le peuple, notamment pour renforcer les droits et le rôle des femmes.

Certaines des leçons tirées de notre expérience de microcosme peuvent être profitables à la communauté des nations en général. La plus importante, peut-être, concerne les normes qui, si idéales soient-elles, ne peuvent pas toujours être imposées de l'extérieur; au contraire, elles doivent évoluer à l'intérieur de chaque pays et de sa population. Il est certain que les doubles critères peuvent saper tout l'édifice de confiance, car on ne doit pas prêcher ce que l'on ne pratique pas soi-même.

Quand nous songeons aux nobles objectifs de l'Organisation, cette notion revêt quelque crédibilité. La paix et la justice exigent que chaque pays et que chaque peuple décident de leur propre destin sans ingérence extérieure et

M. Rahman (Bangladesh)

qu'ils soient libres de choisir leur propre gouvernement et leurs propres systèmes politique, social et économique. Cela a été démontré de façon spectaculaire quand l'Afghanistan et le Cambodge ont entrepris de résoudre leurs problèmes. Il est tout aussi vrai que le droit à l'autodétermination des peuples sous domination coloniale ou sous occupation étrangère est un droit intrinsèque qu'on ne peut nier très longtemps.

Il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard sur cette salle de l'Assemblée générale et de nous arrêter plus particulièrement sur la Namibie et sur les Membres admis tout récemment à l'Organisation. Il y encore un grand vide à combler : celui de la Palestine.

La guerre du Golfe a montré sans la moindre ambiguïté la convergence unique d'action de la communauté mondiale pour rejeter les tentatives d'usurper ou de compromettre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique d'un Etat Membre. Avec cette guerre, on a aussi mieux compris combien il était dangereux d'utiliser des critères différents en permettant à Israël de perpétuer son occupation illégale des territoires arabes au Moyen-Orient.

Les réductions spectaculaires d'armes nucléaires, l'accession de la France et de la Chine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la dissolution du Pacte de Varsovie et les moyens utilisés pour créer un régime de sécurité durable en Europe ont renforcé l'espoir de réaliser le désarmement. L'initiative unilatérale prise par le Président Bush et dont le but est de réduire davantage les armes nucléaires, constitue un autre jalon. Et pourtant, l'idée de surextermination l'emporte toujours, aussi bien avec les armes nucléaires qu'avec les armes conventionnelles, et des ressources énormes continuent d'être affectées à des moyens de destruction non productifs.

Alors qu'il est de plus en plus reconnu que les droits de l'homme doivent dépasser la dimension nationale, une culture universelle des libertés fondamentales, dont le droit d'être libéré de la terreur et de la misère, le droit à la liberté d'expression et d'association, et le droit de vivre à l'abri de toutes les formes et manifestations de la discrimination - une sorte de culture des droits de l'homme - n'est pas encore uniformément répandue.

En Afrique du Sud, en dépit de changements extraordinaires, la lutte continue pour démanteler l'édifice de l'apartheid et poursuivre les

M. Rahman (Bangladesh)

négociations qui aboutiront à une nouvelle constitution reposant sur la volonté librement exprimée du peuple, la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Au Moyen-Orient, Israël persiste dans sa politique consistant à modifier la situation économique, sociale, culturelle et démographique des territoires arabes occupés, à encourager l'immigration juive, à développer les colonies de peuplement et à mener une politique de répression brutale contre l'Intifada palestinienne. Ce sont là des exemples flagrants de violations des droits de l'homme auxquels il faut remédier.

M. Rahman (Bangladesh)

Cependant, le problème peut-être le plus important qui demeure en ce qui concerne les droits de l'homme c'est que le droit au développement n'a pas encore été universellement reconnu comme étant le droit le plus fondamental de tous. Assurément, la paix et la sécurité ne peuvent être réalisées que si sont créées des conditions qui permettent d'éliminer la cause profonde des guerres et des conflits - la misère économique et sociale. Cela exige certainement que la pauvreté soit éliminée, que l'on s'attaque à la dette, que l'on arrête la dégradation de l'environnement, qu'on lutte contre l'abus de stupéfiants et que l'on améliore la justice sociale et la qualité de la vie de tous les peuples de la terre.

J'ai déjà souligné que le développement relevait au premier chef de la responsabilité de chaque pays. Cependant, cette approche ne peut donner de bons résultats que si l'environnement extérieur est favorable. On sait bien maintenant que le développement n'avance pas et que l'on a recours à la gestion de crise à court-terme qui est un triste héritage des années 80. Nous nous sentons encouragés par les efforts qui sont faits pour inverser cette tendance, pour revitaliser la croissance et réduire la pauvreté. On a associé de plus en plus de stratégies pour venir à bout des problèmes critiques de la baisse des investissements, de la réduction et restructuration de la dette, de la promotion des échanges commerciaux et du transfert de technologie. A cet égard, il faut continuer de faire bénéficier les pays les moins développés d'un traitement préférentiel.

Le débat sur le point de savoir qui est à blâmer pour les dommages infligés à l'écosystème et pour la dégradation de l'environnement est devenu acharné. Mais un fait est incontestable : tous les pays - industrialisés ou en développement - ont un intérêt commun à trouver des solutions à ces problèmes. Pour la question du partage de la charge, il faut prendre en compte le fait que les pays en développement disposent de ressources limitées. Pour beaucoup d'entre eux, l'impact des catastrophes naturelles associé à la dégradation de l'environnement commence à mettre leur survie en question. Une des questions d'une importance cruciale est celle de savoir si leur appauvrissement en ressources naturelles a déjà atteint la limite à partir de laquelle il commence à réduire leur capacité de répondre aux besoins futurs. Cela souligne la nécessité d'une perspective à long terme pour

M. Rahman (Bangladesh)

déterminer les coûts d'un tel appauvrissement. Cela souligne également de façon dramatique que l'amélioration de la situation économique est la condition sine qua non de l'amélioration de l'environnement.

Le Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 apparaît comme un événement majeur qui permettra de trouver des solutions coopératives. Les moyens pratiques et les coûts pour remédier aux problèmes environnementaux spécifiques; un dialogue pour envisager une utilisation plus efficace de l'énergie; des systèmes de surveillance fonctionnels; la définition de normes et de sanctions claires applicables au comportement dans l'ordre environnemental; et l'adoption de conventions sur le climat et la préservation de la diversité biologique seront les éléments clefs de cette conférence.

Il convient d'insister sur un autre élément crucial. Il faut se concentrer davantage sur l'objectif du développement que sur le thème de l'ajustement, qui depuis longtemps l'obscurcit. Les mesures d'ajustement structurel, bien que nécessaires, doivent être replacées dans la perspective qu'exigent leurs limitations inhérentes, dont les coûts élevés, les incertitudes, les longs délais impliqués et les conséquences sociales et humanitaires ne sont pas les moindres. A cause des difficultés inévitables qu'elles entraînent, elles forcent souvent les secteurs les plus pauvres de la société à supporter un fardeau disproportionné.

L'épanouissement et le succès de cette organisation mondiale dépendra autant du courage des Etats Membres et de leur capacité à prospérer individuellement que de leur capacité à contribuer de façon constructive à la réalisation de ses grands buts et objectifs. Les efforts positifs accomplis par chaque pays renforcent de façon cumulative le mandat global de l'ONU. Le Bangladesh, à son échelle modeste, s'efforce de faire de sa contribution un objectif prioritaire de sa politique économique. Parmi les principales entreprises vers lesquelles nous orientons nos efforts, je voudrais citer brièvement les suivantes.

D'abord, la recherche d'un nouvel ordre mondial doit commencer par une mise en ordre de nos propres maisons. Nous avons ainsi cherché à maintenir le dynamisme et la crédibilité de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC), et, en promouvant son mandat socio-économique,

M. Rahman (Bangladesh)

à créer un climat général de confiance, à réduire les tensions dans la région et à résoudre les différends encore non réglés par le dialogue et la négociation.

Deuxièmement, sur le plan mondial, nous soutenons toutes les mesures destinées à renforcer la capacité de l'ONU de prévenir les guerres et de résoudre les conflits et à augmenter cette capacité par de nouveaux moyens de manière à préserver la sécurité des petits Etats et à instituer un système d'alerte global pour anticiper, contenir et prévenir les tensions.

Nous avons contribué de manière avisée aux efforts de maintien de la paix de l'Organisation en envoyant des contingents militaires et civils pour surveiller les lignes de cessez-le-feu dans le Golfe, pour participer aux efforts de reconstruction au Koweït et pour surveiller les élections en Namibie. Nous sommes prêts à participer au processus de paix de l'ONU au Sahara occidental et au Cambodge. De plus, nous appuyons sans réserve le renforcement des bases financières et institutionnelles des opérations de maintien de la paix et nous approuvons le développement de ces opérations dans des voies novatrices, y compris l'idée d'une diplomatie préventive, en particulier pour atténuer les conséquences des catastrophes naturelles et de celles qui sont causées par l'homme.

Nous nous sommes efforcés, par des initiatives concrètes, de participer de façon constructive, avec modération et pragmatisme, à tous les forums socio-économiques, en particulier pour y exposer les préoccupations des pays les moins développés. Etant donné que la primauté du droit est la seule protection réelle des petits Etats, nous avons suivi attentivement en y contribuant activement, le développement progressif et la codification du droit international dans des domaines aussi divers que l'insuffisance des ressources, le droit de la mer, la protection de l'environnement et les problèmes des réfugiés et des migrants. Par une législation nationale, son extension régionale et une participation internationale, nous avons également contribué à la solution des problèmes mondiaux de la drogue, du terrorisme et de la protection de l'environnement. Il est clair que mon pays a la volonté constante de maintenir son rôle et sa contribution en matière de renforcement du multilatéralisme et du rôle central de l'ONU dans la gestion coopérative des problèmes du monde.

M. Rahman (Bangladesh)

En conclusion, permettez-moi de dire que nous nous trouvons à un point critique dans la lutte que mène le monde pour trouver la stabilité et le bien-être. Nous sommes confrontés à des occasions qui se présentent rarement dans l'histoire. Les progrès techniques dans tous les domaines ont renforcé l'interdépendance du monde. Il y a au niveau des masses une nouvelle conscience des droits qui a permis des progrès spectaculaires dans la voie de la démocratie et des droits de l'homme, et vers la reconnaissance de la contribution et de la participation du peuple à la prise de décisions. Un climat de coopération, de compréhension mutuelle et de fraternité universelle s'établit malgré les nombreux éléments négatifs hérités du passé.

L'Organisation des Nations Unies a réaffirmé son importance et a montré de façon tangible ses possibilités d'action collective. Nous devons maintenant saisir la marée et profiter de son élan pour, pacifiquement, résoudre les différends régionaux, promouvoir le désarmement, juguler les forces négatives du monde et renforcer la primauté du droit. Le défi majeur reste d'améliorer la qualité de la vie de tous les peuples partout dans le monde, car c'est le moyen le plus efficace de montrer notre humanité à tous. Il ne fait aucun doute que l'Organisation des Nations Unies demeure la seule instance où nous puissions relever les défis de l'avenir en faisant appel à notre solidarité alliée et à notre volonté de les affronter ensemble.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. YON HYONG MUK, PRESIDENT DU CONSEIL ADMINISTRATIF DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution du Président du Conseil administratif de la République populaire démocratique de Corée.

M. Yon Hyong Muk, Président du Conseil administratif de la République populaire démocratique de Corée, est escorté à la tribune.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président du Conseil administratif de la République populaire démocratique de Corée, M. Yon Hyong Muk, et de l'inviter à prendre la parole.

M. YON (République démocratique populaire de Corée) (parle en coréen; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : C'est pour moi un grand plaisir de saisir cette occasion, maintenant que mon pays est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'exposer la politique intérieure et extérieure de la République populaire démocratique de Corée et son point de vue sur les affaires internationales.

Avant toutes choses, permettez-moi de féliciter M. Shamir S. Shihabi pour son élection à la présidence de l'actuelle session et d'exprimer l'espoir que l'Assemblée générale aboutira à des résultats positifs sous sa direction.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance aux gouvernements et aux délégués ici présents pour l'adoption unanime de la résolution sur l'admission aux Nations Unies de la République populaire démocratique de Corée. Je puis affirmer que mon pays s'acquittera de bonne foi de ses devoirs en tant qu'Etat Membre des Nations Unies, conformément aux objectifs et aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

C'est une tendance irréversible de notre époque pour tous les pays que de progresser vers la souveraineté, l'indépendance et la paix, à l'abri de toute domination et soumission. C'est donc la tâche commune de l'humanité tout entière que de donner un élan puissant à cette tendance historique et d'établir un monde nouveau, libre et pacifique. Les Nations Unies, en tant qu'instance politique importante, ont un grand rôle à jouer dans la réalisation de ces tâches actuelles, et les espoirs des peuples du monde entier pour ce qui est de ce rôle vont chaque jour en croissant.

Mr. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

L'on considère qu'il est nécessaire aujourd'hui de détruire l'ancien ordre international inéquitable, d'établir un nouvel ordre équitable et d'assurer la démocratisation de la société internationale, afin d'édifier le nouveau monde pacifique que l'humanité appelle de ses vœux. Un nouvel ordre international devrait être établi sur la base des droits égaux et indépendants de tous les pays et de toutes les nations existant dans le monde, indépendamment de la dimension de leur territoire ou de leur niveau de développement. Il peut exister dans le monde des pays grands et petits, des nations développées et d'autres qui le sont moins, mais il ne faut pas qu'il y ait des pays supérieurs et des pays inférieurs, des nations dominantes et d'autres destinées à être dominées.

Bien que mon pays soit un petit pays, nous sommes fermement partisans d'une plus grande indépendance et d'une plus grande dignité. En tant que membre à part égale de la communauté internationale, nous oeuvrerons activement en faveur de l'établissement d'un nouvel ordre international équitable n'admettant aucun privilège et écartant tout arbitraire dans les relations internationales. Aujourd'hui, personne ne peut songer réussir à établir un nouvel ordre international authentique sans réduire le fossé entre riches et pauvres, entre pays développés et en développement, qui ne cesse de s'accroître chaque jour qui passe.

Nous croyons que les pays non alignés, les pays en développement, devraient consolider et développer le Mouvement non aligné et lui insuffler plus de vitalité, en vue de construire un nouvel ordre international, de contribuer à la cause de la paix mondiale et d'exercer les droits qui lui ont été conférés. Lorsque les Etats membres du Mouvement non aligné joignent leurs efforts et encouragent l'amitié et la coopération dans la réalisation des principes et des idéaux du Mouvement, le relèvement des pays et des nations peut être entrepris. La question des relations avec les pays développés peut être résolue sans difficulté en encourageant la coopération Sud-Sud.

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

En outre, la paix mondiale ne peut être fermement assurée qu'une fois le nouvel ordre international établi et le fossé comblé entre les riches et les pauvres, entre le Nord et le Sud. La paix est l'aspiration commune de l'humanité. Aujourd'hui, ce sont les tentatives de violer l'indépendance d'autres pays et d'autres nations et de les dominer qui menacent la paix. Pour préserver la paix, chaque pays et chaque nation doivent maintenir leur indépendance, s'opposer à la politique du pouvoir et entreprendre une action internationale conjointe puissante pour prévenir la guerre.

Pour assurer une paix durable dans le monde, le plus urgent est de procéder à une réduction des armements et d'abolir les armes nucléaires et autres armes de destruction massive. En tant que nation continuellement exposée à la menace nucléaire, le peuple coréen a présenté l'abolition des armes nucléaires comme une nécessité urgente liée à son destin national. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée estime que la réalisation d'une interdiction globale des essais nucléaires à bref délai est l'une des tâches les plus urgentes aujourd'hui dans le domaine du désarmement. Il prendra une part active aux efforts de la communauté internationale en vue de prévenir les essais et la production d'armes nucléaires, de réduire le nombre des armes nucléaires et, enfin, d'abolir toutes les armes nucléaires.

La réalisation et la conclusion d'une convention globale relative aux armes chimiques constituent une mesure importante dans l'élimination des armes de destruction massive. Compte tenu de notre objectif de désarmement général, nous appuyons l'idée d'une interdiction des armes chimiques et nous ferons tous les efforts nécessaires pour faire d'une telle convention un instrument législatif international équitable, général et complet.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée estime que, si le monde doit devenir un monde pacifique et stable, tant les différends entre pays et nations que les différends et les troubles régionaux doivent d'abord être résolus. Tous les différends doivent être résolus compte tenu des intérêts des parties intéressées et de la cause de la paix. Récemment, l'Organisation des Nations Unies a déployé des efforts considérables pour coordonner les différends, et elle a réalisé certains progrès. Nous appuyons tous les efforts en vue de régler les différends

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

régionaux par le dialogue et la négociation ainsi que par la coordination politique. Selon nous, tout acte de violation de la souveraineté d'un autre pays, toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays et l'imposition de blocus et de pressions injustes devraient prendre fin immédiatement, et nous appuyons les justes luttes de tous les peuples qui s'opposent à de telles politiques d'intervention.

Aujourd'hui, alors que la République populaire démocratique de Corée est officiellement devenue Membre des Nations Unies, le gouvernement de mon pays espère que les séquelles d'un passé récent entre la République populaire démocratique de Corée et les Nations Unies avant l'admission de notre pays en tant que Membre de l'Organisation seront complètement éliminées et que les Nations Unies contribueront dûment à résoudre de manière équitable la question de la réunification de la Corée.

A l'origine, la Corée était une nation homogène qui a existé pendant des milliers d'années sur une même terre, employant la même langue et faite du même sang. La division de la Corée n'est pas le résultat de contradictions au sein de notre nation : elle nous a été imposée par des forces étrangères.

Aujourd'hui, non seulement la question de la réunification de la Corée est-elle devenue une question vitale liée au destin de notre nation, mais elle est aussi un problème urgent dont la solution est directement liée à la paix en Asie et dans le reste du monde.

Pendant la longue période de division de la Corée, différents systèmes ont été instaurés dans le Nord et dans le Sud. Dans la partie septentrionale de la Corée, un système socialiste centré sur l'homme, l'incarnation de l'idée de Juche, a pris fermement racine. Notre socialisme n'est pas importé et n'est pas non plus une copie du socialisme de quelque pays étranger. C'est un socialisme unique, choisi par notre peuple en tenant compte des réalités de notre pays, un socialisme sans cesse plus fort et plus développé grâce aux efforts du peuple même.

Dans notre pays, le dirigeant, le parti et les masses populaires sont unis dans un même esprit, et le peuple entier croit au socialisme et est déterminé à le défendre avec une volonté de fer. C'est pourquoi, d'où que souffle le vent, notre socialisme ne pourra être ébranlé mais continuera de suivre fermement son cours.

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

Il y aura peut-être quelques déceptions temporaires et quelques méandres dans les progrès de l'histoire, mais il existe une loi immuable selon laquelle l'humanité se dirige toujours vers la voie de l'indépendance. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point on peut compter fermement sur les masses populaires, jusqu'à quel point il faut en respecter la volonté et comment il convient de représenter ses intérêts. D'après nous, la question de la réunification du pays doit être résolue conformément à la volonté et aux intérêts de notre peuple.

C'est en raison de cette position que nous demandons constamment la réunification en abattant les barrières de la division et en réalisant la plus grande unité de la nation. Nous ne pouvons comprendre le silence qui a entouré le mur de béton édifié au sud de la zone de la ligne de démarcation militaire comme symbole de la division de la Corée et de son affrontement, tandis qu'on applaudissait au même moment la démolition du mur de Berlin et l'effondrement de la barrière de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest.

Nous avons déjà proposé la démolition du mur de béton au sud de la zone de la ligne de démarcation militaire et la liberté de voyager ainsi qu'une ouverture complète dans tous les domaines de la politique, de l'économie et de la culture. C'est là un moyen puissant permettant d'arriver à la réconciliation et à l'unité nationales et de réaliser la réunification du pays.

Au sud de la Corée persiste un autre système totalement différent du nôtre. Nous pensons que, pour résoudre la question de la réunification, la réalité dans notre pays devrait être le point à partir duquel il faudra trouver un moyen qui permette de tenir compte des conditions particulières existant dans notre pays. En méconnaissant les réalités très marquées qui existent au Nord et au Sud et en prônant la réunification par l'unification des systèmes, on renforcera inévitablement la méfiance et l'affrontement au lieu de favoriser la réunification et on mènera, en outre, à la reprise d'un conflit national désastreux et d'une guerre fratricide.

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

Par conséquent, nous pensons que la réunification de la Corée devrait être fondée sur la réunification de la nation, c'est-à-dire, l'unification du Nord et du Sud en une seule nation - et non pas une unification qui serait réalisée par la conquête d'une partie par l'autre. En tant que système le plus réaliste pour arriver à cette solution, notre gouvernement a proposé de réaliser l'unification par le biais d'une confédération fondée sur une nation et un Etat, mais deux systèmes et deux gouvernements. Comme moyen concret pour réaliser une réunification confédérale, nous avons proposé l'établissement d'une République confédérée démocratique de Koryo.

En outre, afin de faciliter un accord national, nous avons exprimé notre volonté de tenir des négociations sur cette proposition qui demande que, dans l'interim, les gouvernements régionaux autonomes de la république confédérée soient investis de pouvoirs plus étendus et qu'en temps voulu, le fonctionnement du gouvernement central soit revalorisé afin que la réunification complète, sous la forme d'une confédération, soit finalement réalisée.

Nous pensons que la réunification confédérée est le moyen le plus réaliste et le plus pacifique, parce qu'il écarte la prédominance du communisme et, par conséquent, la communisation, d'une part, ainsi qu'une invasion vers le nord ou vers le sud, d'autre part. Cette proposition est en accord avec le noble objectif de l'Organisation des Nations Unies, dont la mission est de sauvegarder la paix et la justice dans les relations internationales.

Notre peuple a d'excellentes traditions et une expérience dans lesquelles il peut puiser. Dans le passé nous avons réalisé l'unité dans l'intérêt de la cause commune de la nation, transcendant les différences idéologiques, les idéaux, les points de vue politiques et les croyances religieuses. Lorsque tout le peuple du Nord et du Sud de la Corée et les compatriotes de l'étranger renoueront la tradition de l'unité nationale, lorsqu'ils travailleront ensemble à la grande unité de la nation, ils réaliseront de façon certaine la priorité nationale : la tâche de la réunification.

Nous considérons le dialogue Nord-Sud comme le meilleur moyen de réunification pacifique. Nous voulons faire des progrès dans les entretiens Nord-Sud de haut niveau, afin d'ouvrir la voie à la réunification pacifique de

M. Yun (Rép. pop. dém. de Corée)

la Corée. Si ces entretiens Nord-Sud de haut niveau aboutissent à une conclusion positive, alors les entretiens au plus haut niveau seront possibles. Le dialogue Nord-Sud doit être un dialogue qui mène à la réunification et non pas à la division. La réunification du pays est une cause nationale, qui ne peut pas être réalisée par une seule partie du Nord ou du Sud. Toutes les parties et toutes les organisations et toutes les personnes de tous les secteurs qui souhaitent la réunification nationale devraient harmoniser leurs demandes et leurs actions afin de rechercher la solidarité et l'unité.

La République populaire démocratique de Corée propose la convocation d'une conférence consultative pour la réunification nationale, si possible dans un avenir proche. Des représentants du Gouvernement et des partis politiques et des organisations dans le Nord et dans le Sud y participeraient, afin de parvenir à un accord à l'échelle nationale sur les moyens de réaliser la réunification.

Bien que le Nord et le Sud de la Corée soient devenus Membres des Nations Unies séparément, notre position sur la réunification nationale reste inchangée. Notre peuple s'efforcera activement de parvenir à la réunification et, ce faisant, à l'unité de toute la nation, afin de nous rapprocher du jour où la Corée réunifiée occupera un seul siège aux Nations Unies et contribuera à la cause commune de l'humanité. Si une solution pacifique à la question de notre réunification nationale est trouvée, la première tâche consistera à assurer la paix sur la péninsule coréenne et à créer les conditions préalables à la réunification pacifique.

Nous considérons l'adoption de la déclaration de non-agression Nord-Sud comme le point de départ à l'élimination de l'affrontement militaire sur la péninsule coréenne et à l'amélioration fondamentale des relations Nord-Sud.

Sur la péninsule coréenne il y a, s'affrontant de chaque côté de la ligne de démarcation militaire, 1 million d'hommes en arme en état d'alerte. Le grave affrontement militaire qui existe sur la péninsule coréenne est le facteur principal qui engendre la méfiance et le malentendu entre le Nord et le Sud. Aussi longtemps que le Nord et le Sud braqueront leurs canons et garderont leurs poignards dans leurs poches, la situation ne s'améliorera jamais, et la tension ne disparaîtra pas sur la péninsule coréenne.

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

Nous avons proposé depuis longtemps l'adoption d'une déclaration de non-agression entre le Nord et le Sud comme mesure directe pour désamorcer le grave affrontement. Si la déclaration de non-agression est adoptée, elle permettra d'ouvrir une phase décisive en remplaçant le système instable du cessez-le-feu par un système de paix durable sur la péninsule coréenne et d'atténuer l'affrontement entre le Nord et le Sud. Nous avons proposé une réduction d'armes dans le Nord et le Sud, conformément à l'adoption de la déclaration de non-agression, afin de mettre fin à un affrontement militaire. Sinon, il sera impossible d'encourager la confiance ou de trouver une solution négociée à la question de la réunification pacifique entre le Nord et le Sud sur la péninsule coréenne, où les tensions et les risques de guerre ont atteint leur paroxysme.

Notre gouvernement a déjà fait des propositions complètes de réduction d'armes sur la péninsule coréenne. Nous estimons que le Nord et le Sud devraient suspendre toutes manoeuvres militaires conjointes avec des forces étrangères et autres manoeuvres militaires de grande envergure afin de créer une atmosphère de confiance, qu'ils devraient transformer la zone démilitarisée le long de la ligne de démarcation militaire en une zone de paix et l'utiliser à des fins pacifiques, et qu'ils devraient prendre des mesures de sécurité pour prévenir tout conflit accidentel qui pourrait conduire à des mesures militaires de plus en plus graves.

Nous estimons qu'afin d'éviter l'affrontement militaire, le Nord et le Sud devraient réduire leurs forces armées et les ramener à moins de 100 000 hommes chacun, sur une période de trois ou quatre ans, dissoudre toutes les organisations militaires et civiles, cesser d'acquérir de nouveaux équipements techniques militaires et de mettre au point des armements, et procéder à des inspections sur place pour vérifier la mise en oeuvre des mesures de réduction des armements.

Le Gouvernement de notre république a non seulement présenté une proposition pacifique pour réduire les armements mais a également pris l'initiative de démobiliser une grande partie de ses forces armées. A notre grand regret, nos initiatives de paix restent des efforts unilatéraux qui n'ont pas été suivies de mesures réciproques. Nous pensons que si le Nord et le Sud se mettent d'accord sur la notion de réduction des armements, et

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

s'engagent sur cette voie, le danger d'un conflit armé et de guerre sur la péninsule coréenne serait écarté et la méfiance entre le Nord et le Sud dissipée. De même serait créé un environnement favorable à la réunification pacifique.

Puisque le Nord et le Sud de la Corée sont tous les deux devenus Membres des Nations Unies, nous estimons qu'il est nécessaire maintenant de prendre des mesures pour mettre fin à la présence en Corée du Sud du commandement des Nations Unies, de retirer les forces des Nations Unies et de remplacer l'accord d'armistice coréen par un accord de paix.

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

La création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la péninsule coréenne apparaît désormais comme une possibilité réaliste d'instaurer une paix durable en Corée. Décidés à éliminer le danger de guerre nucléaire dans la péninsule coréenne et à contribuer à la réalisation d'une paix et d'une sécurité durables en Asie et dans le reste du monde, nous avons présenté une proposition tendant à faire de la péninsule coréenne une zone exempte d'armes nucléaires. En juillet dernier, le Gouvernement de la République a fait une nouvelle proposition, selon laquelle le Nord et le Sud de la Corée déclareraient d'un commun accord la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la péninsule coréenne; les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Chine - Etats voisins de la péninsule coréenne dotés d'armes nucléaires - garantiraient légalement le statut de zone exempte d'armes nucléaires de la péninsule Coréenne une fois qu'un accord aura été réalisé et qu'une déclaration aura été adoptée à cette fin; et les Etats d'Asie non dotés d'armes nucléaires appuieraient la transformation de la péninsule coréenne en une zone exempte d'armes nucléaires et s'engageraient à respecter ce statut de zone exempte d'armes nucléaires. Notre nouvelle proposition a été bien accueillie par les Etats dotés d'armes nucléaires ainsi que par les parties intéressées.

A notre avis, il faut que le Nord et le Sud de la Corée eux-mêmes s'engagent devant le monde à interdire les essais, la fabrication et la possession d'armes nucléaires ainsi que le déploiement ou le transit d'armes nucléaires de même que les manoeuvres militaires nucléaires sur leur territoire. Si le Nord et le Sud de la Corée déclarent conjointement la péninsule coréenne zone exempte d'armes nucléaires et si les Etats voisins de la péninsule coréenne en garantissent légalement le statut de zone exempte d'armes nucléaires, il est certain que cela écarterait une fois pour toutes le danger de guerre nucléaire en Corée et contribuerait à l'instauration d'une paix durable.

Nous réaffirmons de la manière la plus nette que nous n'avons pas l'intention de mettre au point des armes nucléaires pas plus que nous en avons la capacité. La question des inspections nucléaires dans notre pays ne peut être réglée isolément de l'environnement particulier à la région : nous avons espéré tout naturellement qu'une fois que notre pays aurait adhéré au Traité

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

sur la non-prolifération des armes nucléaires, la menace nucléaire dirigée contre nous aurait cessé. Toutefois, la réalité est totalement contraire à nos espérances, et nous restons exposés à une menace nucléaire toujours plus grande. Les manoeuvres militaires "Team Spirit" qui se déroulent chaque année au sud de la ligne de démarcation, sont en fait une manoeuvre de guerre nucléaire dirigée contre nous.

De tous les Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, notre pays est le seul au monde à être directement confronté à une menace nucléaire. Cela étant, l'élimination de la menace nucléaire est pour nous une question d'importance vitale liée au droit de notre pays à la survie.

En vertu du Traité, les Etats dotés d'armes nucléaires sont tenus de ne pas menacer les Etats parties au Traité non dotés d'armes nucléaires. Toutefois, le problème ne pourra être résolu tant que l'on continuera à ne tenir aucun compte du non-respect, par l'Etat doté d'armes nucléaires qui nous menace actuellement de l'arme nucléaire, des obligations qui sont les siennes en vertu du Traité, alors même qu'on nous demande instamment de donner notre accord à des inspections nucléaires unilatérales et que nous sommes soumis à la menace nucléaire.

L'impossibilité de parvenir à un accord sur les garanties nucléaires à la réunion du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui a eu lieu en septembre peut également être attribuée à l'"adoption" de la "résolution" visant à appliquer une pression internationale sur nous, ce qui revient à une ingérence dans nos affaires intérieures. Nous pensons quant à nous que, tant que nous serons soumis à la menace nucléaire et à la pression internationale qui nous est imposée unilatéralement, il sera difficile de résoudre ce problème.

Nous nous félicitons de l'annonce faite par le Président Bush, selon laquelle les Etats-Unis ont l'intention de procéder à l'élimination de leurs armes nucléaires à courte portée basées sur terre et en mer, et nous espérons que ce projet sera exécuté le plus rapidement possible. A la lumière de cette initiative, nous espérons voir éliminer les armes nucléaires en Corée du Sud. Si les Etats-Unis retirent effectivement leurs armes nucléaires de la Corée du Sud, il n'existerait plus dès lors d'obstacle pouvant nous empêcher de conclure un accord sur les garanties nucléaires.

M. Yon (Rép. pop. dém. de Corée)

La République populaire démocratique de Corée est un pays épris de paix, et le peuple coréen attache beaucoup de prix à la paix. Le Gouvernement de notre république et notre peuple feront tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la paix en Corée et défendre la paix mondiale, cause commune de l'humanité.

Nous sommes convaincus que notre volonté nationale de garantir la paix dans la péninsule coréenne et de réaliser sa réunification de manière indépendante et pacifique jouira de l'appui et de la solidarité des Etats Membres des Nations Unies. L'indépendance, la paix et l'amitié sont les principaux idéaux de la politique étrangère du Gouvernement de notre république. Sur la base de ces idéaux, nous travaillerons à promouvoir l'amitié et l'unité avec tous les pays de la communauté internationale et à contribuer activement aux efforts déployés par les Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité mondiales, et nous ferons de notre mieux pour assurer un développement sain des relations internationales et le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les nations.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Conseil administratif de la République populaire démocratique de Corée de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Yon Hyong Muk, Président du Conseil administratif de la République populaire démocratique de Corée, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 12 h 40.